

Mes droit sur ma proprieté

Par tesa38, le 24/09/2009 à 11:03

Bonjour nous avons acheter un appartement mais notre banque a demander que nous montions une sci pour faciliter notre demande de pret c est se que mon mari a fait a la signature de la sci I avocat qui s en occuper ma dit que c etais mormal que je n apparaisse pas sur les document en etant I epouse j avais mes droit 6 ans apres mon mari me fais savoir qu en cas de divorce j avais droit a rien du tous tout etais a lui pourtant chez le notaire j ai signer pour I achat de cette appartement ma question et toute simple j ai droit a quoi mercie de me rassurer sur se sujet